

Collège Français des Enseignants de Chirurgie de la Main



PV DE L'AGO DU 17 DECEMBRE 2025

En date du dix-sept décembre 2025.

Les personnes présentes se sont rassemblées en assemblée générale ordinaire à Paris au Palais des Congrès.

La présidence de séance est assurée par Monsieur Stéphane Guero, président du Collège en exercice.

Il rappelle les points à l'ordre du jour :

1. Approbation du rapport moral
2. Approbation du PV de l'AG ordinaire de 17 décembre 2024
3. Approbation du PV de l'AG extraordinaire de 17 décembre 2024
4. Approbation des comptes de l'exercice clos
5. Approbation des nouveaux Membres Formateurs
6. Approbation des nouveaux Centres Formateurs
7. Commission du Droit au Titre : approbation des nouveaux membres.
8. Renouvellement du COMEX (président, secrétaire, Général, Trésorier, Responsable multimédia), de la Commission du droit au titre, de la Commission pédagogique et des membres juniors : Approbation du résultat des votes

Membres présents/ votant : 84 membres étaient à jour de cotisation et ont été appelé à voter.

Cinquante-trois membres (62%) ont voté pour les résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire. La liste est jointe en annexe 1.

Les délibérations ont été les suivantes, avec vote à la majorité :

1. APPROBATION DU RAPPORT MORAL

Le rapport moral fait par le Secrétaire Général est joint en annexe 2.

L'approbation est votée : 51 voix pour – 0 voix contre – 2 abstentions

2. APPROBATION DU PV DE L'AG ORDINAIRE DE 17 DECEMBRE 2024

L'approbation est votée : 50 voix pour – 0 voix contre – 3 abstentions

3. APPROBATION DU PV DE L'AG ORDINAIRE DE 17 DECEMBRE 2024

L'approbation est votée : 48 voix pour – 0 voix contre – 5 abstentions

4. APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

28721,78 € sont présents sur le compte.

La part des cotisations des membres est en regression par rapport à 2024 : 3759,60 € (4600€ en 2024, 3650€ en 2023, 2950€ en 2022, 2200€ en 2021, 1650€ en), alors que les cotisations des centres ont légèrement augmenté : 5817,6 € (5500€ en 2024 ; 4000€ en 2023, 5000€ en 2022, 2200€ en 2021, 1800€ 2020).

Les inscriptions au cours du Collège ont généré plus de recette qu'en 2024 : 2869,56€.

La majeure partie des dépenses est représentée par les cours du Collège : 7112,45€

La balance est positive cette année : 1695,41€ (Dépenses : 12446,76 € et recettes : 10751,35 €)

L'approbation est votée : 48 voix pour – 0 voix contre – 5 abstentions

5. SUR PROPOSITION DE LA COMMISSION D'ADMISSION HOMOLOGATION. APPROBATION DES NOUVEAUX MEMBRES

La commission d'Admission Homologation a auditionné les candidats suivants et a donné un avis favorable :

- Olivier Camuzard
- Xavier Gueffier
- Marie Cecile Sapa

L'approbation est votée : 48 voix pour – 2 voix contre – 3 abstentions

6. SUR PROPOSITION DE LA COMMISSION D'ADMISSION HOMOLOGATION. APPROBATION DES NOUVEAUX CENTRES

La commission d'Admission Homologation a émis un avis favorable pour le Centre suivant :

- CHU Saint Denis de la Réunion (Elodie Payet)

L'approbation est votée : 50 voix pour – 0 voix contre – 3 abstentions

7. COMMISSION DU DROIT AU TITRE : APPROBATION DES NOUVEAUX MEMBRES.

La commission du droit au titre sous la présidence de Laurent Obert et Isabelle Auquit-Auckbut a analysé les dossiers de demande de droit au titre.

Cinq demandes ont été refusées. Les autres demandes (23 demandes) répondaient au prérequis du droit au titre. La liste des membres sera adressée au Conseil de l'Ordre par la voix du Secrétaire Général de la SFCM, en début d'année 2025.

L'approbation des résultats est votée : 46 voix pour – 1 voix contre – 6 abstentions

8. RENOUELEMENT DU COMEX (EMARGEMENT EN ANNEXE 3)

55 membres ont voté pour l'élection du Président du CFECM. Voici les résultats :

- Nicolas BIGORRE : 55 voix (élu)

55 membres ont voté pour l'élection du Secrétaire Général du CFECM. Voici les résultats :

- Adeline CAMBON : 51 voix (élue)

55 membres ont voté pour l'élection du Trésorier du CFECM. Voici les résultats :

- André GAY : 50 voix (élu)

55 membres ont voté pour l'élection du Responsable Multimédia. Voici les résultats :

- Ludovic ARDOUIN : 53 voix (élue)

55 membres ont voté pour le renouvellement de la commission pédagogique. Voici les résultats :

- Bertrand COULET : 37 voix (élue)
- Flore Anne LECOQ : 30 voix (élu)
- Lionel ATHLANI : 25 voix (élu)
- Guillaume PRUNIERE : 24 voix (non élu)
- Marc SAAB : 17 voix (non élu)

55 membres ont voté pour le renouvellement de la commission du droit au titre (poste HU de chirurgie Plastique). Voici les résultats :

- Franck DUTEILLE : 38 voix (élu)
- Anne PERRUISSEAU CARRRIER : 35 voix (non élue)

55 membres ont voté pour le renouvellement des membres juniors. Voici les résultats :

- Thomas DAOULAS : 44 voix (élu)
- Taha Mouhib : 27 voix (élu)

L'approbation des résultats est votée : 49 voix pour – 0 voix contre – 4 abstentions

Le quitus moral et financier est voté à l'unanimité

La séance est levée le 17/12/2025 à 12h00.

Fait à Paris, le 18 décembre 2024.

Le Président
Stéphane Guero

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping 'S' followed by a smaller 'G'.

Le Secrétaire Général
Nicolas Bigorre

A handwritten signature in black ink, written in a cursive style, appearing to read 'N. Bigorre'.